



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kablaraska 31-35 - 11000 Belgrade -
SERBIE

Tél. : 00.381.11 369 17 62 / Fax :
00.381.11 265 30 99 |

site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs

facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola>

ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte rendu du Conseil de gestion numéro 10 du lundi 15/04/2021

Réunion organisée sous forme virtuelle compte tenu de la situation liée au Covid 19

Liste des présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. François ALLAIN, personne qualifiée, Président,
- Mme Anne-Sophie SEVERIN, Vice-Président,
- M. Etienne DELAIGUE, parent élu, Trésorier,
- M. Olivier BRESSARD, Trésorier Adjoint,
- M. Bojan MITROVIC, parent élu,
- M. Paul PRESSET, parent élu,
- M. Kevin BOJIC, représentant des personnels, membre élu, arrive à 18h

Membres avec voix consultative :

- M. Manuel BOUARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
- M. MARTINOVIC, Directeur exécutif,
- Mme Christine CHOURRE, Proviseure de l'École Française de Belgrade
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'École Française de Belgrade,

Excusés :

- M. Roland JANKOVIC, parent élu, donne procuration à M.DELAIGUE
- Mme Julie HEAM, parent élue, Secrétaire, donne procuration à Mme SEVERIN

17h30 début de réunion.

Voix exprimables en début de session :10

Voix exprimables en cours de session : 10

Mot du président :

M. Allain présente l'ordre du jour au CG pour validation.

I. Adoption des procès-verbaux des CG n°8 et n°9

- Adoption du PV 8 du 18 mars 2021.

Décision du comité de gestion:

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Décision : Le PV de réunion est adopté.

- Adoption du PV 9 du 10 avril 2021.

Décision du comité de gestion:

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Décision: Le PV de réunion est adopté.

II. Questions Ressources Humaines

Au regard du nombre d'enfants inscrits et de la situation liée au COVID, le CG s'accorde à dire qu'il est nécessaire d'avoir un psychologue au service des enfants. L'objectif, jusqu'à la fin de l'année, serait de parer à la situation COVID et, plus généralement, d'aider les enfants

de tout âge. D'ailleurs, il est rappelé que la nécessité du poste a toujours existé et qu'il y avait un psychologue en 2018 au sein de l'établissement. Toutefois, depuis que la personne en poste à cette période a cessé ses missions, il n'y a eu aucun profil adéquat de psychologue scolaire parlant français étant déjà sur place. C'est pourquoi, pour cette fin d'année, il est proposé de recruter sur ce poste un(e) psychologue qui interviendrait en visioconférence.

Vote: Le CG est-il favorable sur le principe de l'embauche d'un psychologue au sein de l'établissement en CDD ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Décision: Le principe de recrutement d'un psychologue à l'Ecole Française de Belgrade est adopté.

Le Directeur exécutif propose ensuite la création de deux postes au sein de l'école qu'il présente au préalable.

1. Un responsable administratif spécialiste en ressources humaines. La personne embauchée à ce poste s'occuperait exclusivement de la partie administrative telle que la rédaction des différents contrats, l'interface avec le protocole pour les résidents, des demandes de visa et des permis de travail, de la documentation relative à l'école, de l'archivage, etc. Force est de constater que, sur tous ces points, la charge de travail ne cesse d'augmenter ce qui amène donc l'école à vouloir professionnaliser aujourd'hui ces différentes tâches pour davantage d'efficacité.
2. Un responsable en marketing, communication et développement commercial. La personne embauchée à ce poste s'occuperait de la communication globale de l'école, de la gestion de son site web et de ses différents réseaux sociaux, de différents démarchages, de recevoir les parents, de représenter l'école sur chaque événement et de développer un réseau et des partenariats en vue de se développer et d'établir un comparatif avec

d'autres établissements de la zone. Le CG estime que ce poste parait aujourd'hui indispensable pour communiquer dans des bons délais, être plus efficace et réactif. Il faut donc se professionnaliser dans le domaine aujourd'hui pour être plus visible sur la place de Belgrade, se positionner en tant qu'école internationale et à terme augmenter nos effectifs d'élèves.

Vote 1: Le CG est-il favorable sur le principe de l'embauche d'un responsable administratif spécialiste en RH ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le principe de recrutement d'un responsable administratif spécialiste en RH à l'Ecole Française de Belgrade est adopté.

Vote 2: Le CG est-il favorable sur le principe de l'embauche d'un responsable en marketing, communication, développement commercial ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0

Décision : Le principe de recrutement d'un responsable en marketing, communication, développement commercial à l'Ecole Française de Belgrade est adopté.

Enfin, se pose aussi la question du renouvellement du contrat du directeur exécutif mais le CG décide que celle-ci soit étudiée en fin de réunion, sans la participation de Monsieur MARTINOVIC.

III. Questions diverses

Certains personnels demandent l'exonération des frais de la navette, qui s'élèvent à 50 dinars par trajet, ainsi que la gratuité des activités extrascolaires et de la garderie pour leur(s) enfant(s).

Le CG rappelle que, en plus de l'exonération partielle des frais de scolarité dont bénéficient les personnels, la garderie est déjà gratuite pour leurs enfants.

En revanche, pour la navette et les activités, le CG rappelle que le nombre de place est déjà limité pour les inscriptions. Le fait que les personnels bénéficieraient, gratuitement, de ces services, normalement payants, en inscrivant leur(s) enfant(s), constituerait un manque à gagner pour l'école.

Enfin, cela serait considéré comme un avantage en nature pour les personnels mais représenterait un coût supplémentaire pour l'école puisqu'en Serbie les avantages en nature sont soumis à une taxation.

Vote: Le CG est-il pour la gratuité des activités extrascolaires et de la navette, hors garderie, pour les personnels de l'école ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 1

Contre : 9

Abstention : 0

Décision : Le principe de la gratuité des activités extrascolaires et de la navette, hors garderie, pour les personnels de l'école n'est pas adopté.

Il est demandé si, après adoption par vote des PV du CG, le représentant des personnels pouvait communiquer les décisions relatives aux personnels sans que le PV ne soit publié. Cela permettrait de réduire les délais entre les décisions prises et l'information qui en est faite au personnel.

Concernant le délai de communication entre les décisions prises par le CG et la communication qui est faite aux employés, le CG explique que les décisions prises ne sont pas entérinées tant que le procès-verbal, dans lequel figurent ces dernières, n'est pas validé. En pratique, le PV est toujours validé en début de séance du CG suivant. Le CG rappelle aussi que le rôle du représentant du personnel est de représenter les personnels au sein du CG et non de diffuser des informations provenant du CG avant publication officielle.

Toutefois, le CG de gestion prend note de la demande et s'engage à réduire le délai de publication du PV après validation des décisions.

M. Martinovic quitte la réunion à 18 h 42 – votants 10.

Concernant le renouvellement du contrat du directeur exécutif.

Contexte: le directeur exécutif a été embauché fin août 2020 avec un contrat à durée déterminée qui arrive à échéance à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Le CG demande donc sa réembauche en contrat à durée indéterminée.

Vote: Le CG est-il favorable au principe de proposition de contrat à durée indéterminée à Milan MARTINOVIC au poste de Directeur exécutif, poste qu'il occupe actuellement?

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 10

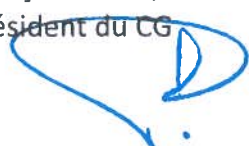
Contre : 0

Abstention : 0

Décision : La décision du principe de l'embauche de Milan Martinovic en CDI est adoptée.

Fin de la réunion : 19 h 12.

François Allain,
Président du CG



Kevin Bojic,
Vice-secrétaire du CG

